

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunira le Jeudi 12 Avril 2018
à 21 H à la Mairie.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance.

ORDRE DU JOUR

- 1- Affectation du résultat 2017
- 2- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018
- 3- Vote du budget 2018
- 4- Mise en non-valeur loyer locataire
- 5- Questions diverses

Le Maire

Convocation envoyée par courrier au domicile des élus
le 4 avril 2018 et par mail le 4 avril 2018

DATE et HEURE	Jeudi 12 avril 2018 21 h Conseil Municipal
Présents	ANDRIEU Gabriel, ASTRUC Thierry, BESSE Didier, GALLEGO Sonia, MAUREAU Alain, QUERTENMONT Yolande, TEYSSEYRE Frédéric.
Absents	SABIRON Wilfrid BUSQUERE Philippe procuration à BESSE Didier STUBER Denis procuration à GALLEGO Sonia DELMAS Gilles procuration à ASTRUC Thierry
Ordre du jour	Voir dessous

Président de séance : ASTRUC Thierry

Secrétaire de séance : MAUREAU Alain

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par le président

1- Affectation du résultat 2017

Délibération N° 2018/11

Le Conseil municipal sous la présidence de Mr ASTRUC Thierry, après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017

Considérant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : **204 362.37**
- un déficit de fonctionnement de :

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

A/ RESULTAT DE L'EXERCICE

Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit) + 39 860.97

B/ RESULTATS ANTERIEURS REPORTES

Ligne 002 du compte administratif

précédé du signe + (excédent) ou – (déficit) + 164 501.40

C/ RESULTAT A AFFECTER

A+B hors Restes à réaliser + **204 362.37**

D/ SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT (précédé de + ou -)

D001 besoin de financement

R001 excédent de financement + 13 140.85

E/ SOLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT

Besoin de financement - 6000.00

Excédent de financement

F/BESOIN DE FINANCEMENT (D+E)

AFFECTATION = C

1/ Affectation en réserve R 1068 en investissement 6 000.00

2/ Report en fonctionnement R 002 198 362.37

Voté à l'unanimité

2- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018

Délibération N° 2018/12

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles suivants L2311.1 et suivants L 2312.1 et suivants ;

Vu l'état 1259 portant notification des bases nettes d'imposition des taxes directes locales et des allocations compensatrices revenant à la Commune pour l'exercice 2017

Conformément aux engagements pris par l'équipe municipale, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de ne pas appliquer d'augmentation aux taux fixés l'année 2017

Par conséquent, le conseil Municipal

FIXE ainsi les taux d'imposition pour l'année 2018 comme suit :

* Taxe d'habitation : 22.29%

* Taxe foncière (bâti) : 15.37 %

* Taxe foncière (non bâti) : 94.12 %

Voté à l'unanimité

3- Mise en non-valeur des loyers impayés du locataire Monsieur NOIRIAT
Délibération N°2018/14

Monsieur le Maire informe le conseil qu'une liste d'admission en non-valeur d'un montant de 15473,48 € a été produite par le trésorier, en vue de mandatement au compte 6541, suite à impayés des loyers du locataire Monsieur NOIRIAT.

De cette somme sera déduite la caution d'un montant de 528.00 €, versée par Monsieur NOIRIAT.

De ce fait, le montant d'admission en non-valeur sera de 14 945.48 €.

Le conseil après en avoir délibéré accepte à l'unanimité de mettre en non-valeur le montant de 14 945.48 €, à mandater au compte 6541.

Voté à l'unanimité

4- Vote du budget primitif 2018
Délibération N° 2018/13

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612.1 et suivants L.2311.1 à 2343.2 ;

Considérant l'obligation de voter le budget primitif établi en conformité avec l'instruction budgétaire et comptable M14 pour la Commune

Monsieur le Président expose les conditions de préparation du budget primitif 2018 et en présente son contenu
Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ADOPTE le budget primitif de l'exercice 2018, arrêté comme suit:

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Total Dépenses	446 153.37 €	176 489.22 €
Recettes	247 791.00 €	163 348.37 €
Résultat antérieur positif reporté	198 362.37 €	13 140.85 €
Total Recettes	446 153.37 €	176 489.22 €

Voté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé
La séance est levée à 22H30

Le secrétaire de séance
Alain MAUREAU 1^{er} adjoint

